

Questions orales

L'agent spécial chargé de l'enquête et responsable de l'instruction a décidé de ne pas libérer le prisonnier.

Est-ce que la justice canadienne a pour principe de permettre l'incarcération prolongée de tout détenu d'un visa canadien, à la demande d'un bureaucrate du gouvernement, sans qu'il y ait eu d'accusation de portée et sans que sa cause ait été entendue?

L'hon. Ron Basford (ministre de la Justice): Ce genre de détention est lié à la loi sur l'immigration et aux règlements qui en découlent. Si je comprends bien, la personne dont parle le député a demandé une assignation d'habeas corpus aux tribunaux de la Colombie-Britannique. L'affaire fait, de toute évidence, l'objet d'une enquête et a été portée devant les tribunaux.

M. Clarke: L'audition dont a parlé le ministre doit avoir lieu demain, mais sous quel chef d'accusation M. Kennedy est-il détenu?

M. Basford: Sauf erreur—le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration n'est malheureusement pas ici—il s'agit d'une audition tenue en vertu de la loi sur l'immigration.

* * *

LES PÉNITENCIERS

LA RECHERCHE DE PSYCHIATRES EN GRANDE-BRETAGNE—
DEMANDE DE CONFIRMATION DE LA PÉNURIE DE POSTULANTS
AU CANADA

M. Benno Friesen (Surrey-White Rock): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au solliciteur général. Confirmera-t-il que le D^r Craigan, de son ministère, ainsi que M. Jim Murphy, de la région du Pacifique, et M. Jim Phelps, de la région de la Saskatchewan, se sont rendus en Grande-Bretagne interviewer des psychiatres, sans doute pour travailler au service des pénitenciers. Je me demande si le ministre pourrait affirmer qu'il a consulté le ministère de la Main-d'œuvre pour s'assurer qu'aucun membre de la profession au Canada n'a été évincé dans ce cas-ci. Il me semble étrange que ces fonctionnaires se soient rendus en Grande-Bretagne durant la semaine des fêtes du jubilé. Le ministre ne croit-il pas que ce n'était peut-être pas le meilleur moment pour tenir des interviews?

L'hon. Francis Fox (solliciteur général): Je m'inquerra volontiers à ce sujet au nom du député. Je dois dire, toutefois, qu'on éprouve toujours quelque difficulté à obtenir ces services psychiatriques de haut calibre au Canada.

* * *

LES POSTES

PROPOSITION D'ÉTUDE EN COMITÉ DES PROBLÈMES DE GESTION
ET DE FONCTIONNEMENT

M. Bruce Halliday (Oxford): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Postes. Elle a trait aux comités parlementaires, sujet sur lequel le gouvernement se montre très susceptible et circonspect depuis 24 heures. Comme le ministre a réagi favorablement jeudi dernier, comme en fait foi le hansard à la page 7223, à la motion présentée par mon collègue, le député de Brandon-Souris, aux termes de l'article

[M. Clarke (Vancouver Quadra).]

43 du Règlement, dans laquelle il priait le ministre des Postes d'instituer un comité parlementaire, pourrait-il maintenant nous dire s'il recommande d'instituer un comité parlementaire chargé de faire enquête et de faire rapport sur tous les aspects de notre service postal?

● (1500)

L'hon. J.-J. Blais (ministre des Postes): Il est encore trop tôt pour le savoir, monsieur l'Orateur.

M. Halliday: Compte tenu de cette réponse, le ministre des Postes pense-t-il que les députés et le personnel de recherche voulu sont incapables de faire une évaluation valable et, sinon, pourquoi ne voudrait-il pas qu'on fasse ce qui pourrait être un rapport approuvé à l'unanimité par les quatre partis et sur lequel il pourrait se fonder pour modifier notre système postal?

M. l'Orateur: A l'ordre. La parole est au député de Broadview.

* * *

LES TRAVAUX PUBLICS

LA PLACE GUY-FAVREAU—L'OPPORTUNITÉ DE L'ABANDON DU
PROJET ET DE L'AFFECTATION DES CRÉDITS À LA
CONSTRUCTION D'HABITATIONS À LOYER MODIQUE

M. John Gilbert (Broadview): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Travaux publics. Comme la collectivité chinoise de Montréal a fait savoir que la construction de la Place Guy-Favreau, qui coûtera 200 millions de dollars allait se faire au détriment du quartier chinois de Montréal, le ministre accepterait-il d'abandonner ces projets et de dépenser plutôt les 200 millions de dollars prévus pour construire des habitations à loyer modique à Montréal?

L'hon. Judd Buchanan (ministre des Travaux publics): Monsieur l'Orateur, le secteur mentionné par le député a été classé par le gouvernement du Québec et nous nous sommes engagés à ce que toute construction dans le secteur respecte ce classement? Cependant, nous sommes en train d'étudier des modifications possibles au complexe de la Place Guy-Favreau.

M. Gilbert: Vu le manque de consultation à propos du projet—et la collectivité chinoise a insisté là-dessus—le ministre tiendra-t-il la collectivité chinoise et les autres groupes intéressés au courant de toute décision que l'on pourrait prendre?

M. Buchanan: C'est une chose à laquelle je songe très sérieusement.

M. Walter Baker (Grenville-Carleton): Monsieur l'Orateur, je soulève la question de privilège. En répondant à une question posée par l'honorable représentante de Kingston et les Îles (M^{lle} MacDonald), le leader du gouvernement à la Chambre a donné l'impression—j'espère que c'était involontaire, mais sinon, il a délibérément induit la Chambre en erreur—que c'était lui qui avait été le premier à proposer le débat sur l'unité nationale au nom du gouvernement. Afin de mettre les choses au point, je tiens à signaler aux députés que ce n'est pas le gouvernement qui a proposé ce genre d'intervention par la Chambre des communes, mais plutôt l'opposition officielle, qui l'a d'ailleurs proposé à plusieurs reprises.